



le p'tit Castelois

TOUTE L'INFORMATION DU CASTELET

INFOS UTILES

MAIRIE LE CASTELET

12 rue du 7 août 1944
SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL
02 31 23 56 76
mairie@commune-le-castelet.fr
www.commune-le-castelet.fr

Permanence physique

Lundi : 11h-13h
Mardi 9h-11h
Jeudi : 17h-19h

Sur rendez-vous avec le maire
et les adjoints.

Pas de permanence le lundi 14 août

MAIRIE DÉLÉGUÉE

10 rue de l'Avenir
GARCELLES-SECQUEVILLE
02 31 23 56 76
mairie@commune-le-castelet.fr
www.commune-le-castelet.fr

Permanence physique

Mercredi : 16h-19h - Vendredi : 11h-13h

ÉCOLE MATERNELLE

YANN ARTHUS BERTRAND
12 rue du 7 août 1944
SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL
02 31 86 59 62

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

10 rue de l'Avenir
GARCELLES-SECQUEVILLE
02 31 86 59 62
ce.0140297X@ac-caen.fr

GARDERIE DU SOIR

02 31 39 86 17
Numéro joignable de 16h30 à 18h30

COLLÈGE DU CINGAL

Rue Camille Blaisot
BRETTEVILLE-SUR-LAIZE
02 31 23 50 66 - ce.0141312a@ac-caen.fr

COLLÈGE G. DE MAUPASSANT

Rue d'Harcourt - ST-MARTIN-DE-
FONTENAY - 02 31 79 80 45
ce.0140068y@ac-caen.fr

Bulletin Le P'tit Castelois 2^e trimestre 2023
Rédaction et mise en page :
Magali Pecollo-Dupont, Adjointe chargée de
la Communication et de l'Information
Crédits photos : Mairie, Associations
N° ISSN : 2824-7825
Directeur de Publication : Florence Boulay
Impression Mairie du Castelet



VIE LOCALE...

GRANDE JOURNÉE INAUGURATION



SAMEDI 10 JUIN 2023 - STADE ANNE-MARIE ET JACQUES GABRIEL

Pourquoi tant de monde sur le stade de Garcelles ce samedi 10 juin ? Les Castelois (es), les footballeurs du CFC, les accros du roller et les ados du local étaient tous réunis pour l'inauguration du nouveau vestiaire, du skate park et du local multi-activités. Mme Le Maire entourée d'élus, des financeurs et des jeunes de la commune a ainsi pu couper le ruban tricolore pour marquer l'ouverture de ces nouveaux lieux communaux. Un apéritif sous le soleil a été proposé à chacun.

Les nombreux joueurs de football se sont dépensés tout l'après-midi sur le stade, les jeunes du local ont présenté leurs activités à de futurs adhérents et l'association Rolling Sk8 a proposé une initiation rollers aux plus téméraires.

Après tous ces efforts, chaque footballeur est reparti avec sa médaille, souvenir d'une belle journée que l'orage n'aura pas réussi à gâcher.



RETRAITES

Mardi 20 juin, nous avons fêté le départ à la retraite de Mesdames Evelyne BURET, Brigitte CORNET, Nadia DUL, Nadine PLEY et Nadine THOMASSE. Ce moment festif avait été maintes et maintes fois reporté, notamment à cause de la crise sanitaire.

C'est donc avec un grand plaisir que nous avons pu remercier ces dames qui se sont impliquées dans notre commune pendant de très nombreuses années. Après ces bons et loyaux services, nous leur souhaitons un repos bien mérité et une nouvelle vie riche de belles aventures, entourées de leurs familles. Un verre de l'amitié a clos cette belle cérémonie.



FÊTE DE L'ÉTÉ

VENDREDI 23 JUIN 2023

C'est sous un soleil de plomb que nous avons célébré l'été à la salle des fêtes de Saint Aignan vendredi 23 juin.

200 Castelois (es) ont pu découvrir et apprécier les chants du groupe vocal 'Polykrom' (nouvelle association du Castelet).

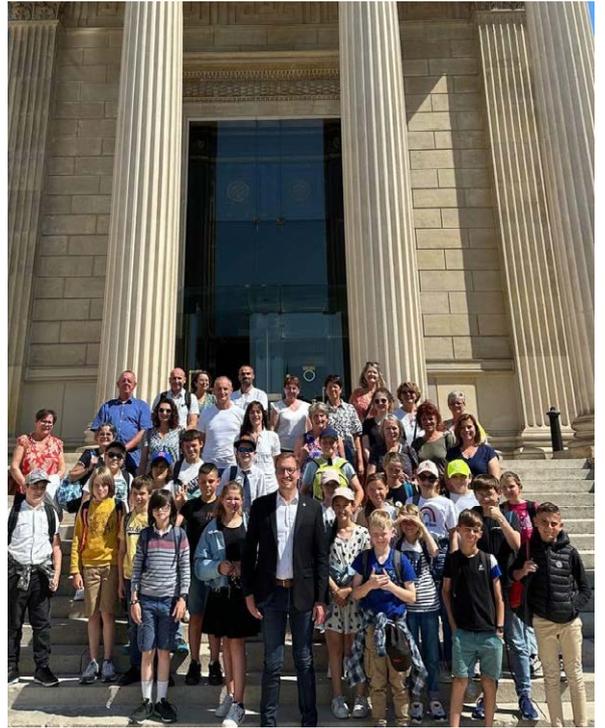
Un apéritif a été offert et chaque famille est repartie avec une bouteille de vin et un rosier provenant de l'APAJH de Ifs.

La soirée s'est terminée comme elle avait commencé, dans la bonne humeur !

Merci pour votre présence et rendez-vous l'année prochaine.



LA CLASSE DE CM2 ET LES ÉLUS EN VISITE À PARIS



Le 14 juin, la classe de CM2 s'est jointe aux élus du Castelet pour passer une journée à Paris. Au programme : Visite de l'Assemblée Nationale le matin et visite du Sénat l'après-midi.

Départ en bus à 5h du matin de l'école de Garcelles, direction l'Assemblée Nationale où notre député, Freddy Sertin, attendait le groupe pour une visite personnalisée. Les enfants et les élus ont été impressionnés par ce lieu chargé d'histoire. L'entrée dans l'hémicycle a permis de se rendre compte de la richesse des lieux.

Après une belle marche dans les rues de Paris sous un soleil de plomb, le groupe était attendu au Sénat. Sonia De La Provôté, notre sénatrice, a accueilli les Castelois et leur a fait visiter son lieu de travail. Ils ont eu la chance d'assister à une séance dans l'hémicycle où Madame Borne, Messieurs Veran, Attal et Dussopt étaient présents. Les enfants se sont montrés très intéressés en posant des questions pertinentes à leur guide.

Après une journée intense et riche, en totale immersion dans le monde politique, le bus a repris la route vers 17h30 pour un retour au Castelet à 22h30.



CANICULE ET FORTES CHALEURS

Quels sont les effets de la chaleur ?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents et de fortes fièvres, **appelez le 15**.

BON À SAVOIR

À partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Comment me protéger ?



ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

Santé publique France met à disposition du grand public des dépliants rappelant les effets possibles des vagues fortes chaleurs et les gestes de prévention pour s'en prémunir. Quelques exemplaires sont à votre disposition à la mairie de Saint-Aignan-de-Cramesnil et de Garcelles-Secqueville. Vous trouverez tous les dépliants que proposent Santé Publique France sur le site internet : <https://santepubliquefrance.fr>

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

La commune s'est inscrite au concours départemental des Villes et Villages Fleuris 2023. Le concours aura lieu cet été et la remise des prix en septembre. Ce concours récompense l'engagement des communes à valoriser leur territoire à travers la place du végétal dans l'aménagement des espaces publics, à respecter l'environnement et à améliorer la qualité de vie des habitants.

La commune du Castelet est engagée dans cette démarche et répond à ces objectifs grâce à différentes actions : plantation de plantes mellifères ; végétalisation des cimetières ; élaboration d'un plan de gestion différenciée des espaces verts avec notamment la pratique de fauchage tardif. Ces actions simples à mettre en place peuvent être aussi réalisées dans nos jardins !

ADRESSAGE

La loi 3DS promulguée en février 2022 et son décret d'application entré en vigueur le 1^{er} janvier 2023 impose à toutes les communes françaises de dresser un plan d'adressage.

Celui-ci consiste à établir ou à redéfinir la dénomination des voies et la numérotation des habitations pour une meilleure identification des lieux-dits par exemple.

Le Conseil Municipal du Castelet a donc dernièrement validé son nouveau plan d'adressage. Il facilitera l'accès aux services de secours, aux agents de la Poste et aux commerciaux ainsi que la localisation sur les GPS.

Franck Lecoq

Ajoint aux Affaires Scolaires, Enfance et Jeunesse et Vie Locale | 5

SOLIDARITÉ...

BANQUE ALIMENTAIRE

Les Français adorent manger. 10% d'entre eux aimeraient juste pouvoir le faire.

 Banques Alimentaires



Les Banques Alimentaires collectif.

banquealimentaire.org

Sur l'ensemble du Calvados, la collecte de printemps 2023 a permis de récolter 71 tonnes de denrées au sein de 98 magasins.

De plus, grâce à la collecte dématérialisée mise en œuvre dans 17 magasins, le passage en caisse de nos flyers avec un code-barres de 5€ ainsi que les arrondis de caisse ont permis de constituer une cagnotte de 22 857 €. Selon leurs besoins, les associations pourront acheter des produits de qualité (viande, produits laitiers, fruits et légumes de saison, etc.) que nous ne récupérons pas dans nos ramasses quotidiennes.

Nous remercions l'implication et l'engagement des nombreux acteurs qui ont contribué à cette action : les associations partenaires, bénévoles, mairies et C.C.A.S, associations caritatives, clubs de bienfaisance, foyers, partenaires institutionnels et privés, écoles et centres de formations, et bien d'autres, ainsi qu'au sein de la Banque Alimentaire : les référents des points de collecte, salariés, chauffeurs, trieurs et bénévoles dans les magasins.

CONTACT : - ba140.collecte@banquealimentaire.org - 02 31 83 55 19

LES RENCONTRES NUMÉRIQUES

Un conseiller numérique France Services vous accueille deux mercredis par mois de 15h à 17h à la mairie de Garcelles-Secqueville. Il s'agit d'un service proposé par le Département du Calvados, gratuit et ouvert aux habitants du Castelet et des communes de Caen la mer (Caen Sud).

Le conseiller numérique vous accompagnera dans l'utilisation de vos outils numériques afin de vous rendre autonomes.

POUR APPRENDRE QUOI ?

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette...),
- Envoyer ou recevoir des mails,
- Gérer des contenus numériques (photos, documents...),
- Naviguer sur Internet,
- Apprendre les bases du traitement de texte,
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numériques,
- Installer et utiliser des applis sur son smartphone,
- Découvrir et utiliser les réseaux sociaux,
- Les logiciels de communication (Skype, WhatsApp...),
- Réaliser et diffuser un CV,
- Suivre la scolarité de son enfant.

Lors des rendez-vous individuels, il est conseillé d'apporter vos outils personnels (smartphone, tablette...)

PROCHAINES RENCONTRES NUMÉRIQUES

• 12 juillet • 26 juillet • 9 août • 30 août



BILAN

Il y a eu 27 interventions individuelles et collectives depuis la mise en place.

Les thématiques abordées ont été : les achats en ligne, la sensibilisation aux piratages, la gestion de sa boîte mail, l'information sur France Connect et l'utilisation du smartphone...

AGENDA 2023 DES RENCONTRES

Y'a d'la joie !

 (réservées aux plus de 65 ans)

Mercredi 6 septembre	Visite du musée de la mine du Livet à Saint-Germain le Vasson
Dimanche 15 octobre	Repas des aînés
Mercredi 8 novembre	Animation jeux de société
Mercredi 6 décembre	Goûter de Noël

INSCRIPTIONS

Pour les après-midis jeux de société, inutile de s'inscrire, c'est ouvert à tous les seniors. Pour les sorties, il est impératif de s'inscrire, des bulletins d'inscription avec les détails des sorties seront distribués en temps voulu. Une petite participation est demandée pour les visites.

LES MERCREDIS Y A D'LA JOIE DU CCAS

INFORMATION SUR LA SÉCURITÉ À DOMICILE

Mercredi 5 avril

Dans le cadre de la prévention des actes de délinquance, l'Adjudante Lebas de la brigade de Bretteville-sur-Laize, accompagnée de ses collègues de la MPF (Maison de Protection de la Famille) est venue à la rencontre des Castelais seniors. Ensemble, ils ont délivré de nombreux conseils pour la sécurité à domicile, les bons réflexes face aux démarchages. Une information a été donnée sur l'Opération Tranquilité Vacances.

BON À SAVOIR

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'Opération Tranquilité Vacances soit en utilisant le service sur internet, soit en vous rendant à la brigade de gendarmerie. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile.



Solidarité...

LES MERCREDIS Y A D'LA JOIE DU CCAS

VISITE DES JARDINS DU PAYS D'AUGE À CAMBREMER

Mercredi 7 juin

À 13h30, le mercredi 7 juin, notre groupe de 33 personnes était bien installé à bord du bus de notre commune, en route pour notre beau Pays d'Auge. Une belle découverte que ce jardin à la végétation luxuriante ! La majorité des visiteurs ne connaissait pas ce petit paradis à deux pas de chez nous. Il a fait chaud, très chaud et les petites bouteilles d'eau distribuées par les bénévoles du CCAS furent les bienvenues à la fin de la visite.

Retour au bercail vers 16h30 pour le goûter. Cette sortie a été financée par le CCAS de notre commune. Une modeste participation pour l'entrée aux jardins a été demandée.



APPEL AUX ADOS DE LA COMMUNE

Lors des Mercredis Y a d'la Joie, le CCAS accueille avec plaisir les jeunes ados qui ont envie de partager un moment, un jeu, un gâteau ou même une sortie avec les seniors de notre commune. Pas besoin de s'engager sur une période, ni de s'inscrire (sauf pour les sorties).

Ces rendez-vous ont lieu le mercredi après-midi une fois par mois à la salle des fêtes de Saint-Aignan-de-Cramesnil.

Les dates sont dans l'agenda du bulletin municipal.

C'est portes ouvertes pour les seniors et pour les juniors, Vive l'inter-générationnel !

Elisabeth Forêt

VICE-PRÉSIDENTE DU CCAS |

VIE SCOLAIRE...

CLASSE DE CM2



La classe de CM2 a pu découvrir le golf du Castelet lors de 8 séances animées par un professeur diplômé, M. Racloz.

Sous le soleil ou sous la pluie, nos 29 futurs golfeurs ont évolué dans l'univers du golf et sur le parcours - école de 6 trous.

Le relève pitch, le putter, le fer, le swing, le foursome... tous ces mots techniques n'ont plus de secret pour nos golfeurs qui ont réussi haut la main le "drapeau".

CLASSE DE CE2



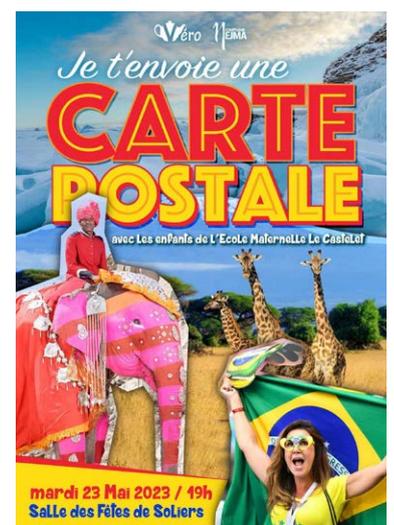
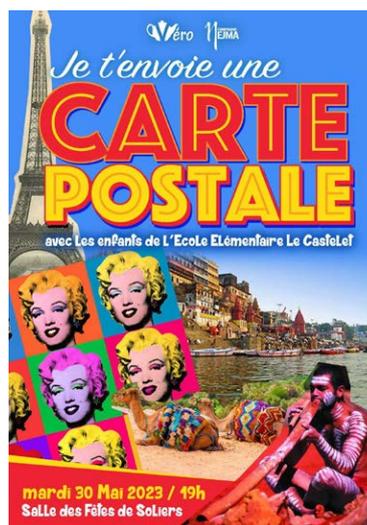
Les 28 élèves de CE2 ont également bénéficié d'une initiation au golf à Bieuville Beuville.

Durant trois séances, ils ont pu découvrir quelques techniques et profiter des joies d'un sport en plein air qui nécessite d'allier dextérité et concentration.

Ces premiers pas dans l'activité "golf" ont été très appréciés par tous les élèves.

SPECTACLES DE DANSE DE LA PS AU CM2

Les spectacles, à la salle des fêtes de Soliers des mardis 23 et 30 mai ont permis de finaliser les 15 séances de danse dispensées par la chorégraphe Véronique Ben Ahmed. Ces spectacles étaient une invitation au voyage, un Tour du Monde avec les Yeux de la Danse. Chaque classe représentait un continent et une chorégraphie a été élaborée au fil des séances en fonction du pays choisi. Les élèves se sont beaucoup investis dans ce projet collectif et le résultat était très réussi. Bravo aux enfants !



Des productions, essentiellement réalisées à l'aquarelle, des élèves du CP au CM2 étaient exposées sur les murs de la salle des fêtes de Soliers, c'était une belle occasion de montrer comment les élèves ont pu acquérir des techniques de dessin enseignées par l'artiste amateur, autodidacte, Paul Masson. Les élèves ont beaucoup apprécié toutes ces séances avec Paul Masson.

TRAVAUX...

TRAVAUX SECTEUR CRAMESNIL

Suite aux différentes remarques et inquiétudes des habitants du secteur de Cramésnil quant à la vitesse excessive dans la zone située entre l'entrée de bourg côté ouest et le croisement de la rue des Perrées et la Rue du 7 Août (manoir), une première réunion d'échange a été organisée le 22 septembre 2022. L'objectif était de proposer des améliorations pour réduire la vitesse tout en prenant en compte les contraintes techniques, réglementaires et financières.

Un projet d'aménagement a été présenté à la trentaine d'habitants ayant répondu à l'invitation de la municipalité. M. Gilles Saint Lorant, Chef Agence Routière Départementale de Caen et Sarah Gorgeon, Cheffe de service, référente technique de la zone Est à la communauté urbaine de Caen la mer, étaient présents pour apporter leurs expertises techniques et réglementaires en matière de travaux routiers.

Le premier point concernait le croisement de la Rue du 7 Août 1944 et la rue des Charrières. De nombreux arguments contre la mise en sens unique (descendant) ont été développés par les riverains, d'autres propositions ont été faites mais ne pouvaient pas être retenues car incompatibles avec la configuration des lieux ou trop onéreuses.

Le second point présenté, (croisement du manoir) a suscité également quelques questions qui ont fait l'objet de complément d'information de la part des élus et techniciens présents.

Suite à ces premiers échanges, le projet définitif a été présenté en décembre. Entre temps, des vérifications ou consultations réglementaires ont été effectuées auprès du conseil départemental, du CEREMA (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) établissement public, sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, qui intervient en tant qu'expert technique auprès de collectivités dans divers domaines (aménagement, transports, infrastructures, risques, bâtiment, environnement...) et du COPA14 (Comité des Organisations Professionnelles Agricoles du Calvados) qui émet un avis concernant la circulation du matériel agricole qui est réglementée en fonction de son gabarit qui peut aller jusqu'à 25 m de longueur et 4,5 m

de largeur, sans être assimilés à des convois exceptionnels.

Des précisions ont ainsi été apportées quant aux options retenues (ou non). Dernier point important, le régime de priorité est instauré à ces deux carrefours.

Les travaux, portés par la Communauté Urbaine, ont été réalisés par l'entreprise SBTP pour la voirie, Kangourou pour le marquage. Les panneaux ont été posés par les agents de la Communauté Urbaine. Les dernières finitions sont en cours.

Le coût total de ces aménagements s'élève à environ 110 000 euros.



Patrick Lesellier

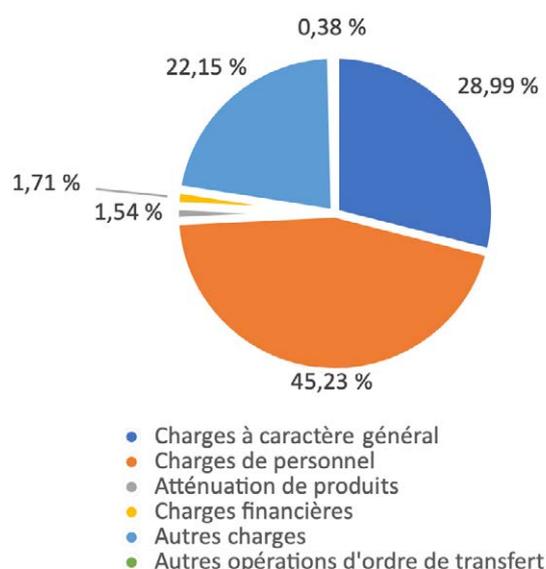
Ajoint aux Travaux, Urbanisme, Espaces Verts et Cimetières |

FINANCES...

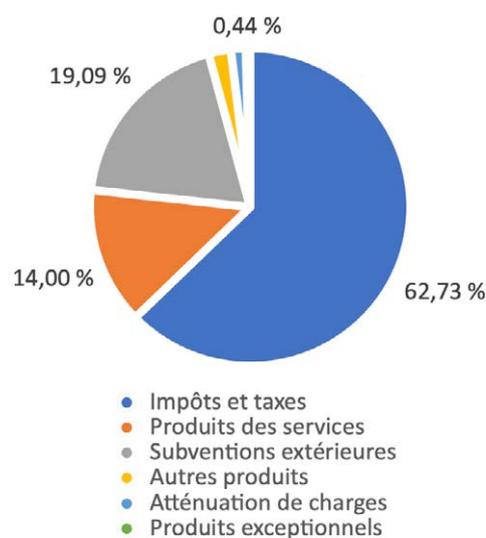
SYNTHÈSE DES FINANCES 2022

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	920 764,30 €	1 655 435,95 €
Recettes	1 031 277,80 €	1 231 627,88 €
Résultat d'exercice 2022	110 513,50 €	- 423 808,07 €
Report résultats cumulés 2021	841 657,25 €	1 384 031,55 €
Résultat cumulé 2022	952 170,75 €	960 223,48 €

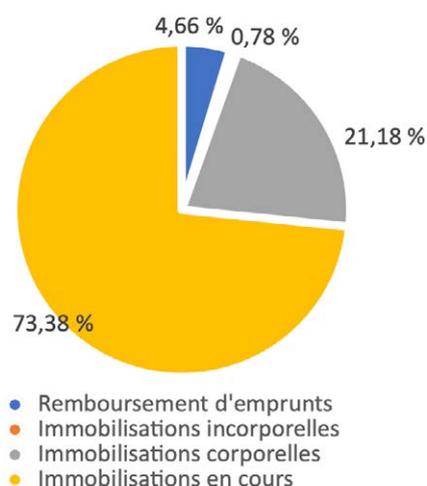
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



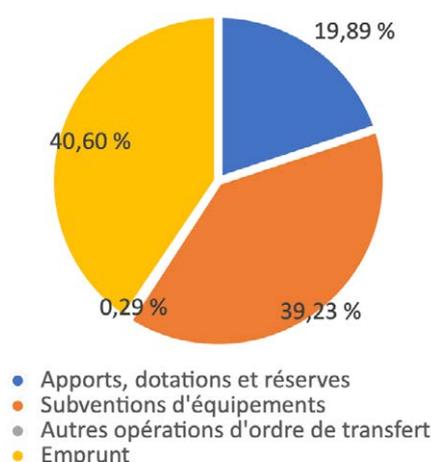
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



BILAN

Le bilan de l'exercice budgétaire 2022 se traduit par un excédent de fonctionnement de 110 513,50€ soit un excédent cumulé de 952 170,75€.

Côté investissement le résultat se traduit par un déficit de 423 808,07€ soit un excédent cumulé de 960 223,48€ auquel il convient de déduire les restes à réaliser de l'exercice 2022 qui s'élèvent à 894 907,40€.

Sandrine Maupas

Déléguée aux affaires budgétaires et financières |

Les rendez-vous du Castelet

PARENTALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CASTELET

Les rendez-vous du Castelet vous proposent des animations sur le thème du **développement durable** afin de répondre à l'urgence climatique qui est toujours d'actualité mais également des **temps parentaux** pour répondre à des interrogations récurrentes que peuvent avoir les parents dans leur rôle.

INSCRIPTIONS : Certaines actions ayant un nombre de places limité, il est préférable de se préinscrire auprès de la mairie soit par téléphone au 02 31 23 56 76 ou au 06 07 91 74 58 soit sur internet en flashant avec votre smartphone le QR code ci-contre qui vous envoie vers un formulaire d'inscription. En cas d'annulation de votre inscription, contactez ces mêmes numéros de téléphone.



Tarifs : gratuit, la totalité des animations est prise en charge par la municipalité.

ATELIER ZÉRO POLLUANT

Moisissures, allergènes, composés organiques volatiles... ils sont invisibles pourtant ils sont partout dans nos intérieurs. Deux experts de la Mutualité Française sont intervenus sur la commune pour présenter les bonnes pratiques pour améliorer l'environnement de nos maisons et lutter contre les polluants qui nuisent à notre santé.

Huit castelois ont pu poser toutes leurs questions et concevoir une crème de gommage pour les mains et le corps « maison » avec des produits 100% naturels.



COURS DE CUISINE ZÉRO DÉCHET

Douze cuisiniers amateurs se sont réunis autour du Chef Demenois et ont réalisé un gaspacho d'asperges vertes en jeu de textures et une soupe de fraises à l'estragon avec une mousse au fromage blanc.

L'objectif : Apprendre à cuisiner des produits locaux, achetés majoritairement en vrac, sans emballage et utiliser la totalité des produits afin de réduire la taille de nos poubelles. Tout le monde a ensuite partagé ces mets délicieux dans la joie et la bonne humeur.



Céline Collet

ADJOINTE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL ET VIE ASSOCIATIVE |

PROGRAMME LES RENDEZ-VOUS DU CASTELET

Dimanche 23 juillet • 10h • **BALADE**

ENVIRONNEMENT ET PRATIQUES AGRICOLES

- Parking de Secqueville, près de l'abri bus
- Tout public ■ Pré-inscription

Marche de 7 à 10 kms à Secqueville pour présenter l'un des chemins de randonnée communaux. Intervention de B. Lefèvre, producteur de lin, sur les pratiques agroenvironnementales au sein de son exploitation et la culture du lin.

Dimanche 03 septembre • 10h

BALADE MUSICALE CONTÉE

- Parking mairie de Saint-Aignan-de-Cramesnil
- Dès 6 ans ■ Pré-inscription • limité à 50 pers.
- Les chiens ne sont pas autorisés sur cette balade

La compagnie Magnanarelle propose une promenade sur un parcours de 3 à 4 kms. Une demi-douzaine d'arrêts d'une durée variable, en des lieux choisis, permettront de découvrir des récits, des contes, des poésies en lien avec les arbres et la nature. La musique, la voix chantée accompagnent les déplacements puis s'immiscent entre les mots pour les enrichir d'une couleur complémentaire, et ainsi y répondre.

Mardi 19 septembre • 19h30 • **BOÎTE À QUESTIONS**

LES RÉSEAUX SOCIAUX ET LEURS USAGES

- Mairie de Garcelles-Secqueville
- Tout public ■ Pré-inscription • limité à 20 pers.

La Maison de Protection des Familles de la gendarmerie du Calvados proposera une séance de sensibilisation à l'utilisation des réseaux sociaux. Enfants et parents seront invités pour s'informer et pour échanger sur le sujet.

Samedi 30 septembre • 10h

OPÉRATION LE CASTELET PROPRE

- Place des Palabres - Garcelles-Secqueville
- Tout public ■ Pré-inscription
- Reconduction de la matinée Le Castelet Propre, avec le ramassage des déchets sur les trottoirs et aux abords des routes de la commune.
- Stands d'information sur le recyclage, le Zéro déchet et le ré-emploi animés par le Caen la mer, Surfrider et TEF du Cingal.
- Collecte de vêtements par Vétifer.
- Collecte de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) par la COOP 5 pour 100.

Vendredi 06 octobre • 18h

SPECTACLE « L'ODYSSÉE DES LUEU'R »

- Salle des fêtes de St-Aignan-de-Cramesnil
- Tout public ■ Pré-inscription

Avec ce spectacle proposé par le SYVEDAC, la Compagnie Foutu Quart d'Heure s'attaque au

plus grand problème de l'Humanité : les déchets. Les spectateurs se font embarquer dans un entraînement rigoureux sous la houlette de leur capitaine. L'objectif est de récupérer les cinq Lueu'R mais de nombreuses embûches vont venir perturber cette mission. La Cie Foutu Quart d'Heure propose une aventure rocambolesque explorant le thème de la réduction des déchets.

Vendredi 06 octobre • 19h15 (après le spectacle)

RETOUR D'EXPERIENCE FAMILLES 0 DECHET

- Salle des fêtes de St-Aignan-de-Cramesnil
- Tout public ■ Pré-inscription

Des familles de l'opération « Foyers témoins » lancée par le SYVEDAC feront un retour d'expérience sur leur aventure du zéro déchet.

Samedi 07 octobre • 14h • **ATELIER**

CONFECTION DE MANGEOIRES À OISEAUX

- Mairie de Garcelles-Secqueville
- Tout public ■ Pré-inscription • limité à 8 familles

Atelier de confection de mangeoires à oiseaux animé par le CPIE Vallée de l'Orne. Atelier créatif et intervention pédagogique sur les oiseaux dans nos jardins. Vous pourrez installer vos créations chez vous.

Mercredi 25 octobre • 14h-16h • **VISITE**

STATION D'ÉPURATION DE MONDEVILLE

- 13h30 Parking de la mairie de St-Aignan-de-Cramesnil pour covoiturage ou 14h station d'épuration du Nouveau Monde rue du Nouveau Monde à Mondeville
- Dès 8 ans ■ Pré-inscription • limité à 25 pers.

Visite guidée de la station d'épuration de Mondeville. Animation assurée par le CPIE Vallée de l'Orne. Présentation du site et du cheminement du traitement des eaux usées jusqu'au rejet dans la nature.

Mardi 07 novembre • 18h • **BOÎTE À QUESTIONS**

COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LES ÉMOTIONS DE L'ENFANT DE 0 À 6 ANS

- Mairie de Garcelles-Secqueville
- Tout public
- Pré-inscription – limité à 20 pers.

Une conférence suivie d'un temps d'échanges sur la gestion des émotions des petits sera proposée par Marie-Pierre Dubois, psychologue. Différents thèmes seront abordés : Qu'est-ce qu'une émotion ? Comment les accepter ? Comment accompagner les enfants ? Quels sont leurs besoins ? En parallèle, Familles Rurales proposera un atelier ludique pour les enfants.

RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET SUR :
www.commune-le-castelet.fr ou en flashant le QR code ci-contre.

PAROLE AUX ASSOCIATIONS...

LE JARDIN DES SOURIRES



Ce 2^e trimestre au jardin est marqué par 2 événements :

Le 30 avril, nous avons renouvelé la journée « **Jardin ouvert** », à

laquelle les habitants de la commune étaient conviés. Nous avons accueilli avec plaisir quelques visiteurs locaux, ainsi que les jardiniers de Cagny et Fleury-sur-Orne, pour planter avec nous tomates, courgettes, poivrons, courges, concombres...

Un excellent moment de convivialité autour d'un repas partagé, avec de nombreux échanges de pratiques et de plants !

Et fin mai, sous un soleil éclatant, nous avons monté les toilettes sèches dont nous rêvions depuis le début de cette aventure ! Cet investissement, pris en charge par la mairie, va rendre notre jardin encore plus confortable, toujours dans une démarche éco-responsable.



Nous continuons à nous retrouver le samedi matin pour jardiner ensemble, pour notre plus grand plaisir et espérons quelques belles récoltes dans les prochaines semaines !

Si vous souhaitez en savoir plus, sur la permaculture ou le jardinage sans pesticides, ou si vous êtes juste curieux de voir ce que nous faisons, vous pouvez passer nous voir au jardin le samedi matin à partir de 10h, nous suivre ou nous contacter sur notre page Facebook « Le jardin des sourires » ou par mail à lejardindessourires14@gmail.com.



Dominique Printemps

PRÉSIDENTE |

LE LOCAL JEUNES DU CASTELET ET DE CASTINE EN PLAINE

UN ESPACE ACCUEILLANT ET DYNAMIQUE POUR LES JEUNES DE LA COMMUNE



Le Local Jeunes du Castelet et de Castine en Plaine, porté par l'association Familles Rurales, est un lieu d'accueil et d'épanouissement dédié aux jeunes âgés de 11 à 18 ans, à partir de leur entrée en 6^e. Nous allons prochainement déménager dans les nouveaux locaux situés à Garcelles-Secqueville, entre l'école et le stade de football.

Nous avons eu le plaisir de participer à la journée d'inauguration du « Local multi-activités », organisée par la commune, pour célébrer cette nouvelle étape de notre Local Jeunes. Lors de cet événement, les jeunes ont activement contribué en tenant différents stands tels que le maquillage, le tatouage au henné, des petits jeux de société et des stands de vente de gâteaux à prix libre. Leur bel engagement a contribué à rendre cette journée festive et mémorable.



Le local est un espace convivial où les jeunes peuvent se retrouver, échanger et participer à diverses activités enrichissantes. Nous accordons une grande importance à l'accueil chaleureux et bienveillant des jeunes. Nous nous efforçons de créer un environnement propice à l'épanouissement personnel, où chacun se sent à l'aise et valorisé.

Pendant les vacances scolaires, le Local Jeunes ouvre ses portes du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30. Chaque semaine, nous organisons une sortie afin de découvrir des lieux intéressants et de favoriser l'ouverture d'esprit des jeunes. De plus, une soirée est prévue toutes les deux semaines, offrant ainsi un moment de détente et de convivialité, qui se termine généralement vers 22h30-23h.



Au sein du local, nous encourageons la participation active des adolescents dans la vie de la structure. Ils peuvent exprimer leurs idées, proposer des activités et contribuer à l'organisation de la vie quotidienne. Cela favorise leur autonomie, leur sens des responsabilités et renforce leur estime de soi. Cet été, nous avons préparé un programme riche en activités et sorties passionnantes. Ensemble, nous aurons la chance de participer à des activités tels que l'accrobranche, un rallye photo, des jeux sportifs et créatifs, le laserball, ainsi qu'une sortie au parc d'attraction de l'Ange Michel. Nous vous invitons chaleureusement à rejoindre le Local Jeunes du Castelet et de Castine en Plaine pour vivre des moments uniques et mémorables cet été !

Nous sommes là pour répondre à toutes vos questions et vous fournir des informations supplémentaires. N'hésitez pas à nous contacter par e-mail à : marina.mirault@famillesrurales.org ou par téléphone au 07 83 06 87 82.



Marina Mirault

DIRECTRICE |

Parole aux associations...

CENTRE DE LOISIRS



L'été approche à grand pas... nous nous préparons à accueillir les enfants à Saint-Aignan-de-Cramesnil. Au programme : des grands jeux, des activités de découverte, des veillées, des rires, de la cuisine, des sorties (Accrobranche, plage, Festyland, équitation...), on ne va pas tout dévoiler alors rendez-vous pendant les vacances !

Nous serons ouverts du 10 juillet au 1^{er} septembre.

Plus d'informations sur le site de la mairie et sur le BLOG du centre de loisirs.

LES MERCREDIS AU CENTRE : Nous avons accueilli un nouvel animateur depuis mai, Rémy, qui propose des activités sportives aux plus grands chaque mercredi !

Chez les 3/5 ans, les enfants bricolent autour du thème de la mer avec Elia et nous découvrirons le parc du château de Vendevre. Les plus grands vont se balader à la forêt de Grimbosq et construire des cabanes !

N'hésitez à nous contacter : marie.meziere@famillesrurales.org



Marie Mézière
DIRECTRICE

FAMILLES RURALES



NOUVELLE ACTIVITÉ QIGONG TAOÏSTE TRADITIONNEL

Familles Rurales propose pour la rentrée de septembre, une nouvelle activité animée par Loïc RABAULT, le **QIGONG TAOÏSTE TRADITIONNEL**

QIGONG TAOÏSTE TRADITIONNEL

Vous souhaitez découvrir les bienfaits d'une pratique ancestrale associant la détente corporelle, le renforcement musculaire et un bien-être psychique, le Qigong est peut-être pour vous.

À partir de septembre :

tous les mardis de 19h à 20h

Salle des fêtes de Saint-Aignan-de-Cramesnil

Renseignements : 06 80 21 35 64



RELAIS PETITE ENFANCE

COUP D'ŒIL SUR... LE MÉTIER D'ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)



Les assistantes et assistants maternel(le)s accueillent des enfants mineurs généralement âgés de moins de 3 ans dans des lieux variés (à leur domicile, dans des maisons d'assistants maternels (MAM), en crèches familiales) et peuvent travailler pour différents types d'employeurs (parents, collectivités, associations).

Ces professionnel(le)s de la petite enfance offrent un accueil en petit groupe, généralement entre deux et quatre enfants, particulièrement propice et adapté au respect du rythme de l'enfant et à son développement. Sorties au Relais Petite Enfance, à la bibliothèque, au parc, promenades, spectacles, etc permettant l'ouverture vers d'autres enfants et adultes, font partie du quotidien des assistants maternels.

Aujourd'hui, ce secteur fait face à de très forts besoins de recrutement. À l'horizon 2030, environ 120 000 assistantes et assistants maternel(le)s seront partis à la retraite. Le besoin de renouvellement est très important, et ce dès aujourd'hui.

Où peut-on exercer ?

Les assistant(e)s maternel(le)s ont la possibilité de travailler :

- À leur domicile : idéal lorsque l'on souhaite travailler chez soi, et garder une grande liberté d'organisation. Dans ce cas, l'assistant maternel est salarié des parents des enfants accueillis ;
- Dans une maison d'assistants maternels : cela permet de travailler en équipe, de construire un projet avec d'autres assistants maternels, tout en restant salarié des parents des enfants accueillis ;
- Dans une crèche familiale : dans ce cas, les assistantes et assistants maternels sont salariés de la crèche. L'accueil demeure effectué la majeure partie de la journée à domicile, avec plusieurs temps de regroupement au sein de la crèche.



Comment obtenir son agrément ?

Pour exercer le métier d'assistant maternel, il faut obligatoirement obtenir un agrément délivré par les services départementaux de la Protection maternelle et infantile (PMI). Cet agrément reconnaît à l'assistant maternel un statut professionnel et atteste que toutes les conditions sont réunies pour l'accueil de jeunes enfants. Il est délivré pour une durée de cinq ans renouvelable.

Les assistants maternels doivent valider une formation pour obtenir l'agrément. Cette formation est gratuite, elle est organisée et financée par les services du Département. La formation a une durée totale de 120 heures dont la première partie (80 heures) doit être validée avant de pouvoir commencer à accueillir des enfants.

RELAIS PETITE ENFANCE

10 rue de l'avenir - Garcelles-Secqueville

Accueil sur rendez-vous uniquement :

- mardi de 13h30 à 18h
- jeudi de 13h30 à 17h
- vendredi de 13h30 à 16h

Matinées d'éveil du mardi au vendredi matin de 9h30 à 11h30 à Soliers, Castine-en-plaine ou Bourguébus.

Emilie Genest

ANIMATRICE RELAIS PETITE ENFANCE PLAINE SUD |

Parole aux associations...

CLUB IMAGES

Au niveau résultat, l'année 2023 a été plutôt glorieuse puisque le club Images de Saint-Aignan-de-Cramesnil termine :

- En Papier N&B régional : 3^e meilleur club avec Catherine Houlbert en meilleure auteure et avec la meilleure photo du concours, Véronique Pavie obtient un diplôme paysage. Le club réussit à placer 7 photos au National 2 et termine malheureusement à la 28^e place, à 5 points de la montée au National 1, malgré tout, Véronique Pavie obtient la médaille paysage au National 2.
- En Papier couleur régional: 5^e meilleur club, Anaïs Sonnet obtient le diplôme Studio. Au national 2, le club se classe 151^e avec seulement 3 photos passant du régional au National 2. Le classement se fait sur 6 photos minimum.
- Au niveau National Jeunesse, nous avons Rachel Colder qui a été sacrée championne de France de la catégorie 8-13 ans. Rachel a également obtenu un ruban Fiap (Fédération Internationale d'Art Photographique) pour une photo présentée au French Digital Tour 2022 au salon de Saint-Martin-de-Crau (13).

Grand Bravo à tous les membres du club, qui portent haut les couleurs de notre village à travers la France mais également à l'international. N'oubliez pas notre rendez-vous de novembre, les 18 et 19 avec les jugements du French Digital Tour à la salle des fêtes de St Aignan de Cramesnil.



José Manuel Pires Dias
LE PRÉSIDENT |

Parole aux associations...

CFC - CASTELET FOOTBALL CLUB

Le CFC tient à remercier la commune du Castelet pour ce magnifique complexe sportif qui va nous permettre d'évoluer dans de bonnes conditions et porter avec fierté les couleurs du club.

Nous sommes fiers de l'évolution de notre école de foot depuis 7 ans avec plusieurs catégories des U5 au U12, nos féminines sont également de plus en plus nombreuses. Nous comptons aujourd'hui 70 licenciés, il est important pour nous que le football reste accessible au plus grand nombre. Nous recherchons encore quelques U10, U11, U12 et U13 pour la rentrée prochaine. Nous avons des éducateurs de qualité dans toutes les catégories mais nous sommes encore en manque de bénévoles pour encadrer les enfants les mercredis et quelques samedis pour les plateaux.

Nous avons travaillé notre réseau de partenaires qui se bonifie d'année en année et nous tenons à les remercier, grâce à leurs aides, nous avons pu fournir un survêtement à chacun de nos licenciés.

Nous avons organisé notre troisième foire aux greniers le 28 mai dernier et nous tenons à remercier les habitants du Castelet de leur présence et leur gentillesse vis à vis des bénévoles qui ont œuvré pour que cette journée se passe dans de bonnes conditions.

Nous démarrons la prochaine saison avec 2 équipes seniors, 1 équipe A qui évolue en D2 et qui a fini troisième du championnat la saison passée, 1 équipe seniors B en D3 et notre équipe vétérans.

Michel Bacon
PRÉSIDENT |



TENNIS CLUB FRENOUVILLE

OPERATION RAQUETTES

TENNIS COMITÉ CALVADOS

Tu as entre 5 et 11 ans
Viens t'inscrire dans un club !

Comité Départemental de Tennis
T'OFFRE
TA 1ère RAQUETTE

En partenariat avec
TENNIS Club de Frénoville
Renseignements - Contact : Angelique Bodereau Sandret
06.78.64.43.20
xduvard@numerica-ble.fr

Offre valable du 01 au 30 septembre 2023 dans la limite du stock disponible (340 raquettes)
Réservée aux membres licenciés dès septembre 2023 et 2018 - date limite d'inscription le 24/09/23
carte de membre des enfants doit être envoyée au maximum le 25/09/2023 -
Comité Départemental de Tennis du Calvados : 02.31.93.20.05 | comite.calvados@fft.fr



QUELQUES PETITES INFOS TENNISTIQUES

Tournoi interne en cours de phase qualificative. Finale prévue le dimanche 9 juillet 2023 suivie de l'assemblée générale et du repas annuel.

Vous souhaitez découvrir le tennis la saison prochaine ? Nous ouvrons des créneaux supplémentaires dès septembre pour les débutants adultes et enfants, le mercredi fin d'après midi et samedi matin. Nous prenons dès à présent des pré-inscriptions pour les cours afin de constituer les groupes homogènes le plus tôt possible.

INFOS ET DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER SUR :
<http://tcf14.unblog.fr/le-club/>

Nous serons présents au forum des associations samedi 2 septembre 2023 au gymnase Paul Rapahél de Frénoville de 9h30 à 12h.

Angélique Bodereau Sandret
TRÉSORIÈRE ET CORRESPONDANTE ADMINISTRATIF |

CAEN LA MER

MOBILITÉS - TWISTO FLEX - NOUVEAUTÉ



Suite au succès de la zone 1 du Twisto Flex mis en place il y a un an sur l'Ouest de Caen la mer, Twisto lance le 10 juillet la zone 2 sur le secteur Plaine Sud. Cette solution de mobilité sur réservation flexible, simple et pratique sera déployée sur les communes de Bourguébus, Castine-en-Plaine, Grentheville, Ifs (Ifs Bras et la zone d'activités Object'Ifs Sud), Le Castelet ainsi que Soliers. Une offre sur mesure, pensée pour tous les habitants, actifs, étudiants ou retraités.

La mobilité pour tous facilitée en zone périurbaine, c'est tout le concept de Twisto Flex ! Avec cette nouvelle zone de transport à la demande, la Communauté urbaine Caen la mer et Twisto innovent et facilitent les déplacements sur les communes de Bourguébus, Castine-en-Plaine, Grentheville, Ifs (Ifs Bras et la zone d'activités Object'Ifs Sud), Le Castelet ainsi que Soliers.

VOYAGER QUAND ON VEUT, OÙ ON VEUT

Caen la mer inaugure un service sur réservation plus proche des habitants, de leur quotidien, et qui permettra également aux actifs, aux personnes âgées, aux familles de trouver une réponse adaptée à leurs besoins de déplacements.

UN SERVICE COMPLÉMENTAIRE AUX AUTRES LIGNES DU RÉSEAU

Twisto Flex 2 vient en complément des autres lignes du Réseau Twisto et ne remplacera pas les lignes de bus desservant les établissements scolaires, ni les lignes Nocti Flex (anciennement Flexo de soirée). En effet, les scolaires pourront emprunter les lignes de bus 30,137, 135 et les lignes Nomad 107 et Nomad 118 pour se rendre à l'école.

A noter également que ces lignes sont ouvertes à tous, l'application Twisto Flex peut donc orienter les clients vers ces lignes si leurs horaires correspondent davantage à leurs demandes.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Twisto Flex permet de voyager librement d'un arrêt à l'autre à travers la zone Twisto Flex 2 (49 arrêts sont disponibles à la réservation) ou vers l'un des arrêts de rabattement Twisto.

Le service Twisto Flex est accessible de 6h30 à 21h30 du lundi au samedi et de 9h à 19h le dimanche et les jours fériés.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Twisto Flex est accessible avec tous les tickets et forfaits Twisto. Les clients ont la possibilité d'acheter leur ticket sur les supports habituels :

- E-ticket via l'application Twisto,
- Ticket SMS,
- Carte Twisto Atoumod,
- Auprès des conducteurs du service Twisto Flex

COMMENT RÉSERVER SON TWISTO FLEX ?

LA RÉSERVATION EST SIMPLE ET RAPIDE. ELLE PEUT ÊTRE FAITE :

- Sur l'application **Twisto Flex**
- Sur le site Internet **twisto.fr**
- Par téléphone au **02 31 15 55 55** du lundi au vendredi de 7 h à 18 h 30 et le samedi de 10 h à 18 h 30

Pour télécharger l'application



Avant son voyage, le client reçoit une confirmation par SMS de l'heure de passage (qui peut varier de plus ou moins 10 minutes).



Le client se rend à son arrêt de départ 5 minutes en avance. Grâce à l'application Twisto Flex, il a la possibilité de suivre en direct la position de son véhicule.



Le véhicule Twisto Flex arrive. Le client valide son titre et voyage sereinement.



LE NOUVEAU TEMPLE DU SPORT OUVRE SES PORTES !



© 7e ciel images

VENEZ LE DÉCOUVRIR DÉBUT SEPTEMBRE 2023

Après deux ans de travaux, le Palais des Sports de Caen la mer sort de terre et ouvre en grand ses portes pour une semaine de découverte, d'initiations, d'émerveillement.

Partez à la découverte des coulisses de cet équipement communautaire et venez vivre une expérience sportive inoubliable à l'occasion de son inauguration.

Sportifs ou non, prenez date ! La première semaine de septembre, le Palais des Sports ouvre ses portes et vous propose de le découvrir sous toutes ses coutures et de vivre l'expérience sportive au cœur de l'action.

Seront particulièrement à l'honneur : le futsal, la boxe, le handball et le basketball. L'occasion idéale pour visiter ce temple du sport de haut niveau et du sport amateur tout en profitant des animations sportives gratuites prévues à l'occasion de ces journées.

QUAND LE PROJET DEVIENT RÉALITÉ

La Communauté urbaine Caen la mer souhaitait s'investir dans un projet moderne et innovant permettant de développer le sport de haut niveau en mettant à disposition des clubs un équipement adapté à leurs besoins et en offrant aux habitants un service à la hauteur de leur exigence. Son enjeu ? Faire rayonner Caen la mer bien au de-là des frontières de l'aire urbaine.

Ce défi, le nouveau Palais des Sports sera à même de le relever.

Bâti boulevard Yves Guillou à Caen, dans la continuité du Parc des Expositions et du Zénith, le Palais des Sports proposera des spectacles sportifs exceptionnels dans diverses disciplines telles que le basketball, le handball et le tennis...

Au cœur de l'équipement, une salle dédiée à l'événementiel sportif de 2 800m² comprendra un parterre avec un pla-

teau d'évolution de 46m x 27m. Pour encourager les sportifs, des tribunes de 4 200 places divisées en 2 couronnes (2 600 places en tribune basse et 1 600 places en tribune haute) à 360° autour du terrain pourront être mises en place en configuration basketball ou handball (3 650 places).

Renseignements et inscriptions sur : caenlamer.fr

BON À SAVOIR

Engagés dès 2021, les travaux du Palais des sports s'achèveront cet été.

Le montant global du projet est de 40 millions d'euros. Cet équipement structurant est soutenu par le Département du Calvados (7 millions), la Région Normandie (7 millions), l'Etat (1,5 million) et la Ville de Caen (1 million).

PLUI-HM



© Picseel Drone

URBANISME - DU PROJET AUX ORIENTATIONS

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Mobilités (PLUi-HM) et après une première phase de diagnostic qui a dressé un portrait du territoire, Caen la mer est entrée dans une phase d'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Le PADD définit les lignes directrices en matière d'aménagement et de préservation des espaces. C'est à ce stade que les objectifs stratégiques sont définis et en partie cartographiés. Ce document est la clé de voûte du PLUi-HM, car il positionne l'ambition et les objectifs économiques, environnementaux, en matière d'habitat, de mobilité et de sobriété foncière que Caen la mer souhaite atteindre.

Pendant le dernier trimestre de 2023, des réunions publiques seront proposées dans différents secteurs du territoire afin de présenter et partager le bilan de ce PADD auprès des habitants. Suivra ensuite une phase de définition du règlement d'urbanisme (dont les plans de zonage) et des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) pour traduire de façon concrète les enseignements du PADD.

UN CITY PASS POUR DÉCOUVRIR CAEN LA MER AU MEILLEUR PRIX !



© Office de Tourisme de Caen la mer

Découvrez (ou redécouvrez) les incontournables de Caen la mer grâce au City Pass et profitez de tarifs privilégiés pour de nombreuses prestations touristiques.

Envie d'explorer le territoire de Caen la mer ? Avec le City Pass, profitez de ses attractions et bénéficiez de tarifs privilégiés dans des sites culturels, historiques et de loisirs. Afin de mieux répondre à vos envies, trois formules sont disponibles : 24h, 48h ou 72h avec ou sans transport. Le City Pass avec transport permet de circuler de façon illimitée sur les réseaux Twisto et Nomad dans le périmètre de la Communauté urbaine Caen la mer.

Outre les prestations incluses, le City Pass permet d'obtenir des réductions chez de nombreux partenaires (restaurants, commerces et sites de loisirs). Le City Pass est en vente dans les bureaux d'informations de l'Office de Tourisme et des Congrès de Caen la mer - Normandie (à Caen et Ouistreham) ou en ligne sur :

citypass.caenlamer-tourisme.fr

ICI COMMENCE LA MER

ADOPTONS LES BONS GESTES POUR PRÉSERVER NOS RIVIÈRES ET NOTRE LITTORAL

La Communauté urbaine Caen la mer lance une campagne de sensibilisation appelée « Ici commence la mer » en apposant, dans l'ensemble de ses 48 communes, 300 macarons à proximité immédiate des avaloirs. L'objectif de cette action : lutter contre l'incivisme environnemental et rappeler le cheminement des déchets de la terre à la mer afin que chacun prenne conscience de l'impact qu'il peut avoir sur son environnement immédiat.

UNE CONNEXION DIRECTE À LA MER

Les grilles d'évacuations d'eau, appelées avaloirs, recueillent les eaux de pluie ruisselant sur la chaussée et permettent d'éviter les inondations. Cette eau qui s'écoule passe par des canalisations sous la chaussée avant de se déverser dans le milieu naturel (cours d'eau, rivière, bassin) puis vers la mer ou vers la nappe, emportant alors tout ce qui se trouve sur son passage. Ainsi, à proximité ou pas du littoral, nous sommes tous responsables de la qualité de l'eau.

NE JETONS PAS NOS DÉCHÊTS DANS LES AVALOIRS

Contrairement aux idées reçues, les avaloirs ne sont pas des bouches d'égouts et les eaux pluviales ne sont donc pas traitées en station d'épuration. Cette méconnaissance induit des gestes inadéquates (jet de mégot, déchet jeté au sol, rejet de peinture ou eau

de lavage) impactant notre écosystème et pouvant nuire au milieu naturel.

300 MACARONS POSÉS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Il est alors nécessaire de sensibiliser l'ensemble des usagers au fonctionnement du réseau d'eaux pluviales afin de déclencher une prise de conscience collective et inciter chacun à adopter des comportements vertueux : jeter ses déchets à la poubelle ou les ramener en déchetterie pour les plus dangereux.

Pour cela, 300 macarons en pierre de lave émaillé vont être apposés dans des lieux clés du territoire (à proximité de lavoirs, d'écoles, sur des places de marché...).



BIEN VIVRE AU CASTELET

HORAIRES TRAVAUX BRICOLAGE / JARDINAGE

HORAIRES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore sont autorisés :

- > du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
- > le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- > le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h



BRÛLAGE DÉCHETS VERTS OU MÉNAGERS

La loi interdit formellement tout brûlage à l'air libre de déchets verts ou ménagers. Seul le préfet peut autoriser le brûlage des déchets pour des raisons agronomiques ou sanitaires.

TAILLE ET ENTRETIEN DES HAIES

Il est possible de faire pousser librement dans son jardin des arbres, des arbustes et des haies. Toutefois, si ces plantations se situent à proximité d'un voisin, il y a des distances à respecter :

- > **UN ARBRE** : minimum à 2 m de la limite de propriété voisine.
- > **UNE HAIE** : minimum à 50 cm de la limite de propriété et d'une hauteur de 2 m maximum. Elle doit être régulièrement taillée sur l'espace public et en limite de propriété voisine.

L'abandon de tailles et de mauvaises herbes est interdit. La commune pourra, lorsque les contrevenants sont identifiés, facturer les frais de nettoyage et d'évacuation des déchets.

NOS AMIS LES BÊTES

- > Laisser aboyer son chien d'une façon intempestive peut être puni d'une contravention.
- > **À la campagne, dans les bois, forêts et sur les pistes cyclables, promener son chien en laisse est obligatoire et ce afin de protéger le gibier et les promeneurs.**

VITESSE EXCESSIVE

Conducteurs, piétons ou deux roues sont invités à plus de civisme et de courtoisie dans leur déplacement sur la route, dans les rues et les chemins ruraux près des habitations. Au quotidien, la sécurité routière n'est pas seulement l'affaire des gendarmes ; elle est l'affaire de chacun.

VITESSE DANS LES QUARTIERS

Le problème de la vitesse dans les quartiers est récurrent. Les différents aménagements (ralentisseurs, chicanes...) ne semblent pas efficaces face à l'individualisme des automobilistes. Faisons un effort pour respecter la vitesse maximale autorisée.

ZONE 30

Une zone 30 délimite un périmètre urbain dans lequel la vitesse du trafic est modérée pour favoriser la cohabitation de tous les usagers de la voirie (sauf véhicules prioritaires).

ZONE DE RENCONTRE

Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes...

CHEMINS RURAUX

Les chemins ruraux sont dédiés aux engins agricoles et ne sont pas des raccourcis pour les véhicules. Si vous les empruntez, merci de rouler au pas.

Bien vivre au Castelet

DÉCHETS VERTS

Les déchets verts sont collectés en point d'apport volontaire, des bennes sont mises à dispositions selon un planning prédéfini. Elles sont réservées uniquement aux déchets verts. Interdiction formelle d'y déposer tout autre déchet sous peine de poursuites. De plus, tout dépôt de déchets au pied de la benne est un comportement intolérable d'autant plus que des solutions existent.

Ces actes d'incivilité qui nuisent à notre environnement, à la salubrité des lieux impactent également les usagers, car **les bennes finiront par ne plus être déposées dans nos communes**. C'est pourquoi, il est de la responsabilité de tous de conserver un environnement propre et agréable au quotidien.

Si vous constatez des incivilités près de la benne, n'hésitez pas à avertir la mairie au 02 31 23 56 76.



CONCILIEUR DE JUSTICE

LES LITIGES DE LA VIE COURANTE

Ces litiges et conflits, malheureusement très variés, qui empoisonnent la vie, constituent le domaine d'intervention des conciliateurs de justice, dont le double objectif est :

- 1) de les résoudre, par un accord amiable entre les parties, qui peut être :
 - factuel : par exemple règlement d'une dette, exécution d'une obligation, cessation d'une infraction ou d'une nuisance, réparation d'un dommage...
 - formel : revêtant la forme d'un constat d'accord écrit, rédigé par le conciliateur et signé par les parties, valant contrat, et pouvant même être homologué par le tribunal judiciaire afin de lui donner force exécutoire. Cette formalisation est notamment requise pour tous les accords comportant des engagements s'étalant dans le temps.
- 2) mais aussi d'éviter une procédure judiciaire, qui ne peut être que longue, pénible, coûteuse, et aléatoire (car nul ne peut prétendre savoir ce qu'un juge décidera) ; et en faisant ainsi l'économie d'un procès, de désengorger la justice.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice officiel, et assermenté . Il est par ailleurs bénévole et ses prestations sont gratuites.

Vous pouvez contacter le conciliateur de justice attaché au canton d'Evrecy, Jean HUREAU, en prenant rendez-vous à la mairie d'Evrecy au 02 31 29 33 33 ou par mail : jean.hureau@conciliateurdejustice.fr

LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est un nuisible arrivé en France en 2004 de façon accidentelle, il a depuis colonisé l'ensemble de l'hexagone.

LE NID

Au printemps, les reines futures fondatrices sortent de leur pause hivernale et commencent la construction du nid embryonnaire ou nid primaire.

Ce nid, de la taille d'une balle de golf, est très fragile, il se situe à l'abri des intempéries (cabane de jardin, bâtiment ouvert...). Surveillez l'apparition de ces petits nids afin de pouvoir les détruire très tôt.

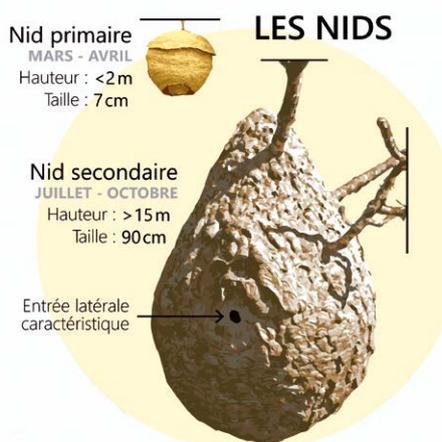
La destruction de ces nids embryonnaire n'est plus prise en charge par le Conseil Départemental du Calvados, car elle peut être faite par tout un chacun sans danger : le nid ne contient qu'un seul individu.

« Des règles de prudence s'imposent, intervenez le soir afin d'être certain que l'insecte est bien dans son nid. »



FAUT-IL PIÉGER LES FRELONS AU PRINTEMPS ?

Non. Le piégeage n'empêche pas la présence des frelons, ni l'implantation des nids. Les populations de frelons ne sont pas impactées par le piégeage. Les pièges tuent plus de 95% d'insectes locaux, dont les abeilles, le frelon européen et de nombreux autres pollinisateurs.



QUE FAUT-IL FAIRE ?

Dans le cas d'un nid primaire

Il faut avant tout détruire tous les nids de frelon asiatique qui sont vus. Au printemps, les plus petits nids, jusqu'à la taille d'un bol, peuvent être détruits prudemment le soir venu avec une bombe insecticide anti guêpe. Inspectez les abris de jardins, les vérandas, les appentis, les cabanes des enfants, les niches, les mobiliers de jardin, les tours de fenêtre... Aux premiers beaux jours, soyez attentifs aux allées et venues de ces petits frelons noir et orange pour les détecter dans le jardin. Ils ne sont pas agressifs au printemps mais soyez prudents.

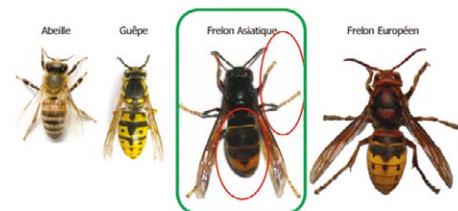
Dans le cas d'un nid secondaire

Si vous trouvez un nid secondaire chez vous, signalez-le en mairie (02 31 23 56 76) pour organiser sa destruction.

COMMENT RECONNAÎTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est reconnaissable par :

- > une couleur dominante noire ;
- > le bout de l'abdomen orangé ;
- > les pattes jaunes ;
- > une taille de 3 cm environ, plus petit que le frelon commun.



QUE FAIRE EN CAS DE PIQÛRE ?

La piqûre du frelon asiatique peut provoquer de graves réactions allergiques, nécessitant une prise en charge urgente. En cas de piqûre avérée ou simplement de doute, appelez le SAMU (15).

BON À SAVOIR

Ne pas s'approcher d'un nid de frelon asiatique d'aucune manière sans équipement spécifique adapté au risque frelon asiatique.

Ne pas entrer dans un local inoccupé depuis des mois ou inaccessible si vous soupçonnez qu'un nid de frelons s'y trouve.

Dès la localisation du nid de frelons asiatiques, procéder à la déclaration en mairie pour déclencher l'intervention d'un professionnel

Les professionnels du réseau de lutte collective sont équipés de cote de protection spécifique, adaptée qui leur permet de s'approcher du nid et de procéder au traitement en les prémunissant des risques de piqûre.

C'est en respectant ces règles de sécurité que nous pourrons au maximum prévenir les accidents.



Le Castelet propre

Journée de ramassage des déchets

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023 À 10H
PLACE DES PALABRES À GARCELLES

Interventions sur Saint-Aignan-de-Cramesnil et Garcelles-Secqueville

STANDS D'INFORMATIONS ET COLLECTES
(CAEN LA MER, SURFRIDER, TEF du Cingal, COOP 5 pour 100)



Je m'inscris



Le détail des animations est à retrouver sur le site internet de la mairie : www.commune-le-castelet.fr

